

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC_11_225

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, à 18h30, le Conseil de
En exercice : Communauté s'est réuni à BOUILLE-COURDAULT en session ordinaire,
Titulaires : 38 sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 31 octobre 2023
- Titulaires : 30
- Suppléant : 1

Excusé ayant donné pouvoir : 1
Votants : 31

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BTEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR :

- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon (donne pouvoir à M. DELAHAYE Philippe)

ABSENTS EXCUSES :

- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

SECRETAIRE DE SEANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : CLOTURE DES BUDGETS ANNEXES ASSAINISSEMENT COLLECTIF : SOLDE COMPTE 515 ET REMBOURSEMENT DES AVANCES DE TRESORERIE

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur CHOLLET.

Monsieur CHOLLET expose :

VU la délibération n°2022CC_12_241 du 13 décembre 2022 relative au transfert de la compétence « assainissement collectif » au Syndicat Mixte Vendée Eau au 1^{er} avril 2023,

VU la délibération n°2023CC_02_022 du 7 février 2023 relative à la clôture du budget annexe assainissement collectif régie,

VU la délibération n°2023CC_03_043 du 14 mars 2023 relative à la clôture du budget annexe assainissement collectif DSP,

Dans le cadre de la clôture des budgets annexes assainissement collectif, un solde positif figurait au compte 515 du Budget Annexe Assainissement collectif Régie. Ce solde positif provient de recettes perçues après la clôture du budget au 31 mars 2023.

Le solde du compte 515 doit être reversé au Syndicat Mixte Vendée Eau, correspondant à la somme de 141.66 €.

Dans le cadre des avances réalisées par le Budget Principal au bénéfice du Budget Annexe Assainissement collectif Régie, à la clôture au 31 mars 2023, il reste à rembourser un solde de 5 774.06 €.

Il a été convenu avec le Syndicat Mixte Vendée Eau qu'il se charge de rembourser cette avance de trésorerie du Budget Principal de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.

Monsieur le Président demande l'accord du Conseil de Communauté pour :

- Reverser le solde du compte 515 de 141.66 € du Budget Annexe assainissement collectif régie au Syndicat Mixte Vendée Eau,
- Recevoir du Syndicat Mixte Vendée Eau le solde des avances du Budget Principal au Budget Annexe Assainissement collectif Régie de 5 774.06 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Approuve le versement du solde du compte 515 de 141.66 € du Budget Annexe assainissement collectif régie au Syndicat Mixte Vendée Eau,
- Approuve de recevoir du Syndicat Mixte Vendée Eau le solde des avances du Budget Principal au Budget Annexe Assainissement collectif Régie de 5 774.06 €.

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 15/11/2023

S²LO

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_225-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Fait à RIVES-D'AUTISE, le 7 novembre 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "A. Pouplin", written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 15/11/2023

S²LO

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_225-DE